



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 21 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 15 décembre 2022
Date de publication : 28 décembre 2022

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane
CHAMPANHET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, M. Daniel
GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, M. Alexandre
DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques
PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme
Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle
DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme
Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE, Mme Justine GRUET, M. Hervé PRAT, M. Nicolas GOMET,
M. Ako HAMD AOUI, M. Timothée DRUET, Mme Christine MUGNIER,
Mme Nadine HERRMANN

Référence

22.21.12.111

Commission

Fonctionnement
l'Institution

de

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Maryline MIRAT à Mme Isabelle MANGIN
M. Patrice CERNELA à M. Jean-Pascal FICHÈRE
Mme Laetitia JARROT-MERMET à M. Hervé PRAT
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER

Objet

Budget Primitif 2023

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Nathalie JEANNET (DCM 22.21.12.122-123-124) ; Mme Catherine
NONNOTTE-BOUTON (DCM 22.21.12.127-128-129) ; Mme Isabelle
DELAINE (DCM 22.21.12.139-140)

Secrétaire de séance

Nicolas GOMET

Rapporteur

Jean-Pascal FICHÈRE

Vu les orientations budgétaires présentées au Conseil Municipal du 14 novembre 2022,
Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 16 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés moins
6 voix contre :

- **APPROUVE** les budgets 2023 suivants :
 - * Budget principal (Nomenclature M57)
 - * Budget annexe Parcs de Stationnement (Nomenclature M4)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, pour les budgets exécutés selon la nomenclature M57, à procéder à
des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel – Chapitre 012), au
sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des
dépenses réelles de chacune de ces sections. Il est précisé que ces mouvements ne doivent pas
entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un
chapitre et que ces virements feront l'objet d'une décision expresse de l'exécutif qui doit être
transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun, puis
notifiée au comptable. L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de
crédits lors de sa plus proche séance.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances

Fait à Dole, le 21 décembre 2022

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20221221-DCM22112111-DE
Date de télétransmission : 23/12/2022
Date de réception préfecture : 23/12/2022